



Assurances et protection juridique

Par **run974**, le **04/11/2013** à **08:52**

Bonjour

j ai fait un mail a ma protection juridique le 3 novembre pour savoir ou en était l étude de mon dossier pour cette contre expertise que je demande et dans l après midi je reçois un mail du médecin me précisant que je suis convoque mardi 5.

Ma question je suis hors de ma région pour un mois et demi pourrais demander a mon assurance protection juridique de faire cette expertise dans la ville ou je suis en ce moment
Je vous remercie de votre reponse .